

Principales définitions

- **Produit touristique** : le produit touristique correspond à l'ensemble des éléments associés à un secteur spécifique (attrait, activités, services). Il comprend aussi des éléments intangibles (l'ambiance, les paysages bâtis et naturels, les résidents, etc.). Par exemple, on parle du produit Festivals et événements ou encore du produit Croisières internationales.
- **Projet structurant** : le projet structurant correspond à un produit, existant ou en développement, qui a un effet bénéfique sur l'économie touristique en générant de nouvelles retombées économiques directes et indirectes dans son environnement. Ce produit, généralement un produit d'appel, implique la consommation de produits de soutien par le visiteur.
- **Produit d'appel** : le produit d'appel constitue l'élément déclencheur de la décision de voyage (attrait, activité, événement, etc.). Il se rapporte à un produit touristique spécifique et incite le visiteur à venir dans la destination et peut-être à y séjourner.
- **Produit de soutien** : le produit de soutien constitue l'élément complémentaire qui, avec le produit d'appel, compose le produit touristique. Un produit de soutien pour une clientèle peut constituer un produit d'appel pour une autre.
- **Visiteur** : le visiteur est un touriste ou un excursionniste.
- **Touriste** : le touriste est une personne qui a fait un voyage d'une nuit ou plus, mais de moins d'un an, à l'extérieur de sa ville et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.
- **Excursionniste** : l'excursionniste est une personne qui a fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de sa ville, dont la distance aller est d'au moins 40 km.
- **Développement touristique** : le développement touristique fait référence aux notions d'implantation (mise en place, émergence) de consolidation et de diversification d'un produit ou d'un service touristique.
- **Structuration de l'offre touristique** : la structuration de l'offre touristique permet de développer, réseauter et/ou allier des éléments distincts en un système intégré qui devient un produit touristique permettant sa commercialisation.
- **Développement durable** : le développement durable est défini comme un mode de développement qui satisfait les besoins du présent sans mettre en péril la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Ce développement allie les enjeux environnementaux, économiques et sociologiques et trouve sa place dans toutes les composantes de l'industrie touristique.